

Demande d'inscription aux tests sportifs d'entrée :

Les dossiers sont à demander au Lycée Descartes lors de la journée portes ouvertes du 11 mars 2023. Un exemplaire peut aussi vous être envoyé après avoir adressé une simple demande sur papier libre à Mr le Proviseur. **Le dossier rempli est à renvoyer au lycée au plus tard au lycée le 30 avril 2023. Une convocation vous sera alors envoyée quelques jours avant les tests qui se dérouleront mercredi 24 mai 2023.**

Adresse : Lycée René Descartes
Avenue Jules Ferry - B.P. 40
63801 COURNON D'Auvergne Cedex
Tél. : 04 73 77 54 50

Encadrement :

Jean-François PABION, Professeur d'E.P.S. – breveté d'état 2e degré

Nicolas DARSON, Professeur EPS, breveté d'état.

Pour tous renseignements, contacter :

Jean-François PABION au 06.83.29.61.92 ou à
jfpabion@cegetel.net

Le lycée Descartes au 04.73.77.54.50



SECTION SPORTIVE TENNIS DE TABLE EN LYCÉE A COURNON (10 km de Clermont-Ferrand)

Journée portes ouvertes samedi 11 mars 2023 de 9h à 12h



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES
TENNIS DE TABLE



OBJECTIFS EDUCATIFS GENERAUX

Les sections sportives du lycée René DESCARTES ont pour objectif essentiel de participer à la construction d'une culture sportive et citoyenne chez chacun des élèves. Ceci passe par un vécu dans chacune des activités du milieu associatif, à savoir :

1- **Une pratique sportive** compétitive pour rentabiliser le potentiel de chacun

2 - Une formation à l'arbitrage.

Cette activité mettra particulièrement en valeur le développement des qualités de loyauté, d'équité ainsi que celle du respect de la règle.

La mise en œuvre pratique des connaissances se fait lors de rencontres scolaires ou fédérales.

3 - Une connaissance de l'activité et de sa pédagogie

Cette formation, basée sur le volontariat, est effectuée en liaison avec la ligue. Elle doit permettre à nos élèves de se rendre compte de la difficulté de la transmission des connaissances. La remise en cause de ses propres acquis constituera aussi un élément investit dans d'autres disciplines lors de l'acquisition de nouvelles connaissances.

L'intervention des élèves en tant qu'animateurs peut s'effectuer lors des séances au lycée ou chacun peut intervenir à son tour. Elle peut aussi se faire dans le cadre du club.

4 – **Le bénévolat** : quand l'occasion se présente, les élèves peuvent aider à l'organisation de manifestations.

5 - **L'acquisition d'une culture sportive** à travers notamment la connaissance du haut niveau et de ses exigences.

Un déplacement sur une compétition de niveau national ou international pourra servir de base de réflexion pour mieux comprendre le de haut niveau.

OBJECTIFS SPECIFIQUES

- Renforcer le niveau général des clubs, notamment de ceux ne bénéficiant pas d'encadrement professionnel.
- Offrir aux juniors filles et garçons de la région, pratiquant le tennis de table, des conditions de scolarisation leur permettant une poursuite normale de leurs études secondaires, tout en leur donnant une solide formation sportive.

LA VIE AU LYCEE

- **Etudes** : les élèves de la section sportive sont libérés à 16h le lundi, mardi et jeudi. Ils suivent la même scolarité que leurs camarades du lycée, y compris les deux heures réglementaires d'E.P.S.

A l'issue de la seconde les élèves peuvent choisir en 1^{er} trois spécialités différentes dont deux seront gardées en classe de terminale.

- **Entraînements** : Ils sont entièrement **gratuits**. Les élèves suivent 8 h d'entraînement hebdomadaire (association sportive incluse) avec des cadres diplômés d'état de 16h à 18h du lundi au jeudi. Ils peuvent s'entraîner en club le vendredi.

Les entraînements de tennis de table se déroulent dans une salle spécifique de 12 tables située à 300 m du lycée et accessible à pied en toute sécurité par les élèves.

- **Compétitions** : Ils effectuent les compétitions fédérales avec leur club et les compétitions scolaires avec le lycée s'ils sont qualifiés pour ces dernières.
- **Accueil** : Les élèves peuvent être accueillis comme externes, demi pensionnaires ou internes. L'internat est ouvert du dimanche soir au vendredi après les cours.
- **Suivi médical** : Les élèves ont accès à l'infirmerie du lycée en cas de problème.

LE RECRUTEMENT

L'admission en section sportive est subordonnée au passage de tests sportifs, à l'étude du dossier scolaire et à un entretien avec les parents.

Les tests sportifs comprennent une évaluation du niveau physique et du niveau de jeu à la table.